



RISQUES LIÉS AU NÉGOCE D'ACTIFS NUMÉRIQUES

Septembre 2021

SOMMAIRE

Introduction	Page 2
1. Risques technologiques	Page 2
2. Risques d'évaluation	Page 4
3. Risques d'émetteur	Page 5
4. Autres risques	Page 5

Introduction

Le négoce et la conservation de cryptoactifs (ci-après « actifs numériques ») comportent des risques totalement nouveaux, que le monde financier traditionnel ne connaît pas pour la plupart d'entre eux. La présente brochure décrit ces risques et les classe en quatre catégories.

La technologie des actifs numériques est encore jeune et en constante évolution. L'énumération des risques dans la présente brochure ne peut donc en aucun cas être considérée comme exhaustive. D'autres risques qui ne sont pas prévus ou expliqués dans la brochure peuvent exister.

Investir dans des actifs numériques est hautement spéculatif et n'est recommandé qu'à des investisseurs très expérimentés.

La banque recommande vivement au client de demander conseil à un professionnel avant de prendre des décisions de placement dans des actifs numériques.

1. Risques technologiques

Innovation
technologique

Les actifs numériques sont basés sur la technologie des registres distribués, qui en est à un stade de développement précoce et qui fera encore l'objet d'importantes évolutions technologiques. Les innovations technologiques peuvent non seulement créer des opportunités, mais également comporter des risques pour la sécurité de ces actifs. En outre, certains actifs peuvent voir se développer des technologies alternatives qui les rendent moins pertinents, voire obsolètes. Si le registre distribué sur lequel repose un actif numérique perd de sa pertinence ou devient obsolète, cela peut avoir une incidence négative sur son prix et sa liquidité.

Logiciel
open source

Le fonctionnement des actifs numériques repose souvent sur des logiciels open source. Le code de ces logiciels est librement accessible et peut être copié, utilisé et modifié légalement à tout moment. Ils peuvent donc comporter des points faibles et des erreurs. Le développement de logiciels open source peut être arrêté à tout moment, exposant ainsi les actifs numériques à des points faibles et des erreurs de programmation ainsi qu'à des menaces de fraude, de vol et de cyberattaques.

Risques de block-
chain : disponibilité,
temps de traitement,
frais de transaction,
hard forks

Ces dernières années, les réseaux de registres distribués ont connu une forte augmentation de leurs transactions. Si ces réseaux ne sont pas développés ou renouvelés, cela peut entraîner des délais de traitement des transactions plus longs et/ou une augmentation significative des frais de transaction qui doivent être versés au mineur/staker pour l'utilisation du réseau. Une telle situation peut limiter la capacité de traiter les transactions et entraîner une augmentation des coûts.

Le défaut de surveillance étatique du développement, du fonctionnement ou de l'amélioration de la technologie des registres distribués rend la collaboration et le consensus entre les différentes parties prenantes (p. ex. les développeurs et les mineurs) essentiels. Toute divergence entre les parties peut conduire à un hard fork qui est une mise à jour d'un logiciel open source non compatible avec la version précédente. Les hard forks

peuvent rendre instable la technologie des registres distribués concernée. En outre, les hard forks sont difficilement prévisibles, tout comme le sont leurs effets, ce qui peut considérablement restreindre la négociabilité des actifs numériques ainsi que les liquidités du négoce. Le prix peut ainsi devenir plus volatil et moins prévisible. Les investisseurs devraient toujours s'informer précisément sur ces forks et suivre de près l'évolution des marchés.

Fraude, vol,
cyberattaques

Les caractéristiques des actifs numériques (p.ex. leur existence dans le réseau informatique virtuel ainsi que l'irréversibilité et l'anonymat partiel des transactions sur la blockchain) en font une cible attrayante pour la fraude, le vol et les cyberattaques. Diverses attaques tentant de voler des actifs numériques ou de perturber la technologie des registres distribués sous-jacente ont été détectées au fil du temps.

De telles tentatives peuvent conduire à la perte ou, du moins, provoquer un scepticisme quant à l'avenir à long terme des actifs numériques, empêcher leur acceptation et accroître la volatilité et le manque de liquidité.

Environnements
virtuels

De nombreux actifs numériques n'existent que de manière virtuelle dans un réseau informatique et n'ont aucune contre-valeur physique. La valeur des actifs numériques peut être difficile à évaluer et dépendre de la confiance du marché quant à leur adéquation comme futur instrument de paiement ou d'échange, ou comme moyen de conservation de la valeur. La volatilité élevée persistante, les évolutions et progrès technologiques, la fraude, le vol et les cyberattaques, mais aussi les changements réglementaires peuvent empêcher que les actifs numériques ne deviennent des instruments d'échange reconnus à long terme, ce qui diminue nettement leur valeur, voire l'annihile.

Adaptations régle-
mentaires, juridiques
ou fiscales

La technologie des registres distribués n'est disponible que depuis peu. Pourtant, les autorités de régulation du monde entier envisagent déjà d'adapter les réglementations actuelles aux nouvelles technologies (p.ex. blanchiment d'argent, fiscalité, protection des consommateurs ou obligations de divulgation). De nouvelles réglementations peuvent restreindre, voire interdire, le négoce d'actifs numériques. De même, un renforcement des contrôles réglementaires peut augmenter sensiblement les frais de transaction pour les actifs numériques. Actuellement, la qualification juridique, réglementaire et fiscale des actifs et/ou transactions numériques est incertaine.

2. Risques d'évaluation

Haute volatilité des prix et variations imprévisibles des valeurs

Les prix des actifs numériques peuvent évoluer considérablement, même en l'espace d'une journée. Les investissements dans des actifs numériques sont considérés comme des placements **hautement spéculatifs**. **Leur volatilité est généralement élevée** et les variations de valeur sont souvent imprévisibles. Les évolutions et progrès technologiques, la fraude, le vol et les cyberattaques ainsi que les changements réglementaires peuvent accroître leur volatilité. Les actifs numériques n'existent que depuis peu. Contrairement aux instruments financiers, monnaies ou matières premières traditionnels, les actifs numériques ne disposent pas de valeurs de marché historiques permettant d'évaluer de manière fiable la volatilité. **Le risque de perte importante ou totale d'actifs numériques existe à tout moment.**

Manque de surveillance par les autorités

Actuellement, les actifs numériques ne sont surveillés ni par des autorités ni par des institutions telles que les banques centrales. Par conséquent, aucune autorité ou institution ne stabilise ou renforce la valeur des actifs numériques et/ou n'empêche l'évolution irrationnelle des prix ou ne tente de l'atténuer.

Bulles irrationnelles ou manque de confiance dans le marché

Les investissements dans des actifs numériques sont sujets à des bulles irrationnelles (hypes) ou à des pertes de confiance susceptibles d'entraîner un effondrement de la demande par rapport à l'offre. La confiance dans le marché peut également être ébranlée suite à des problèmes techniques, par exemple en cas de pertes importantes d'actifs numériques.

Marchés peu liquides

Le marché des actifs numériques peut présenter une liquidité limitée, voire en manquer totalement. Les prix habituellement publiés pour l'offre et la demande d'actifs numériques reposent le plus souvent sur des informations provenant de cryptobourses. Le négoce est toutefois réparti sur de nombreuses bourses, l'investisseur ne trouvant donc pas forcément les mêmes prix et le même niveau de liquidité sur sa bourse. La situation peut aussi changer rapidement.

Une faible liquidité accroît le risque de fluctuation des prix rapide et frénétique, de spreads anormalement élevés ou d'un nombre important d'ordres refusés. Dans certaines situations de marché, il peut être difficile, voire impossible, pour un client de liquider sa position existante. C'est le cas, par exemple, sur un marché peu liquide où aucune contrepartie ne peut être trouvée pour l'ordre sur sa cryptobourse. Il est donc extrêmement difficile de comparer les prix des actifs numériques.

Influence sur les prix par de grands détenteurs de token (whales) ou des personnes influentes

Le free float (flottant) de token (jetons) peut être fortement limité, les collaborateurs du projet, les programmeurs ou les investisseurs détenant souvent des positions importantes. Même les whales peuvent détenir des pourcentages importants de token. Les remarques, publications ou transactions de ces personnes peuvent souvent avoir une grande influence sur le prix des token. Les prix des actifs numériques peuvent être extrêmement sensibles aux messages et commentaires (p. ex. tweets).

3. Risques d'émetteur

Protection limitée des investisseurs en raison de l'absence de cotation en bourse

Les actifs numériques ne sont généralement pas cotés à une bourse de valeurs, leurs émetteurs **n'étant** donc **pas soumis aux règles applicables aux sociétés cotées**. Par conséquent, les émetteurs d'actifs numériques ne peuvent pas être liés par des prescriptions importantes en matière de protection des investisseurs. En particulier, les émetteurs d'actifs numériques ne publient actuellement aucun document dont le contenu serait susceptible de garantir la transparence ou l'égalité de traitement.

Vulnérabilité en matière de fraude et d'opération d'initié

Lorsque les actifs numériques ne sont pas cotés et admis à la négociation à une bourse de valeurs réglementée ou à un système de négociation multilatéral ou organisé, ils peuvent ne pas être soumis aux prescriptions en matière d'opération d'initié et de manipulation du marché. Par conséquent, le marché des actifs numériques peut être vulnérable à la fraude ou aux opérations d'initiés.

4. Autres risques

Les actifs numériques en tant que nouveaux instruments des marchés financiers

Les actifs numériques peuvent inclure de nombreux droits, prétentions ou actifs financiers ou non financiers. Ils peuvent notamment comprendre des droits, prétentions ou actifs qui ne sont habituellement pas contenus dans les instruments traditionnels des marchés financiers. Les investisseurs doivent donc examiner attentivement les droits et obligations contenus dans les actifs numériques avant de prendre une décision de placement.

Évaluation des actifs numériques

Les actifs numériques peuvent inclure un large éventail de droits. Leur évaluation peut donc être difficile à comprendre et être nettement inférieure à ce qui était prévu initialement. Cela peut notamment être le cas pour les actifs numériques comportant un droit à la fourniture de biens ou de services.

Compréhension du code de smart contract

Les fonctionnalités techniques d'un actif numérique (p.ex. sa création, son transfert, son négoce, etc.) dépendent du smart contract (contrat intelligent) utilisé pour l'actif concerné, dès lors qu'il sert de base. Les smart contracts sont basés sur un code informatique sophistiqué et leur interaction avec le réseau de registres distribués est souvent très complexe. Par conséquent, les investisseurs devraient toujours s'assurer de comprendre comment fonctionnent les smart contracts avant d'investir dans un actif numérique précis.

Exécution de smart contracts

L'exécution exempte de défauts des smart contracts ou leur utilisation dans le réseau des registres distribués conformément aux attentes de l'émetteur de l'actif numérique ou des investisseurs ne peut être garantie. En fonction des droits et obligations prévus par le smart contract, les émetteurs disposent d'un grand pouvoir d'appréciation dans la gestion de leurs actifs numériques. Ils peuvent par exemple décider d'annuler les actifs numériques et de les remplacer par d'autres formes de preuve telles que des certificats papier. La banque n'est pas tenue de fournir des services concernant les certificats papier ou tout autre élément remplaçant les actifs numériques.

Mentions légales

La présente publication a été établie par VZ Holding SA et/ou des entreprises qui lui sont liées (ci-après « VZ »). Elle a un caractère purement informatif et ne constitue pas une offre d'achat, de vente ou de commercialisation de produits de placement ; une telle offre est explicitement exclue. Le présent document s'adresse exclusivement à des personnes physiques et morales ainsi qu'à des sociétés de personnes et des collectivités qui ne sont pas soumises à une juridiction interdisant la publication ou l'accès à de telles informations. Le contenu de la présente publication a été élaboré par VZ avec le plus grand soin et en toute bonne foi. VZ ne garantit en aucune manière l'exactitude, l'intégralité et l'actualité des informations. VZ décline toute responsabilité au titre de dommages causés par l'utilisation ou la non-utilisation des informations présentées. Les faits et opinions contenus dans la présente publication sont susceptibles de changer à tout moment sans préavis. VZ peut détenir, acheter ou vendre des positions ayant un lien avec les faits et opinions contenus dans la présente documentation. La performance passée des produits de placement ne constitue en aucun cas une garantie de leur évolution future. La reproduction ou la modification, en tout ou partie, est interdite sans l'accord écrit préalable de VZ. Ce document et les informations y contenues ne doivent pas être diffusés ou transmis à des personnes susceptibles d'être des ressortissants américains (« U.S. Persons ») au sens de la définition figurant dans la Regulation S du Securities Act de 1933. Une « U.S. Person » est définie comme toute personne physique ou morale américaine, toute entreprise, toute société en nom collectif ou toute autre société constituée conformément au droit américain. Par ailleurs, les catégories de la Regulation S s'appliquent.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter votre conseiller clientèle. Le présent document ne saurait remplacer un entretien avec votre conseiller. Informations sur la protection des données sous www.vzch.com/protection-donnees.

VZ Banque de Dépôt SA
Innere Güterstrasse 2
6300 Zoug
Téléphone 058 411 80 80
www.vzbanquededepot.ch